

... déclaré dans des dévidées, ... avait envahi la pièce ... des marchandises très-... une forte quantité de bois. ... des sections de Wazemmes et ... accoururent au premier signal, et ... tocsin n'avait pas encore sonné que déjà une pompe manœuvrait pour couper le feu à l'endroit où le séchoir se reliait au bâtiment principal.

Secondés par le vent qui soufflait de la filature, les pompiers réussirent à concentrer le feu dans le séchoir, et en moins d'une heure tout était terminé.

La perte est évaluée à 6,000 fr. environ; elle est convertie par la compagnie le Nord.

On attribue la cause de l'incendie à une flamme qui aura atteint un paquet de fil placé trop près d'un bec.

On signale, à propos de ce sinistre, la conduite pleine de courage et d'énergie d'un caporal de sapeurs-pompiers de Wazemmes, qui déjà s'était fait remarquer lors du dernier incendie. Nous regrettons de ne pas savoir le nom de ce caporal, afin de le signaler aux éloges de nos lecteurs. (ECHO DU NORD).

CHEMIN DE FER DU NORD.

Depuis le 25 courant, pour les transports à petite vitesse, et à partir du 30 courant, pour ceux à grande vitesse, la compagnie du chemin de fer n'accepte plus de marchandises sujettes aux droits d'octroi et libérables à domicile, pour des points compris dans la nouvelle circonscription de Paris, au 1^{er} janvier 1860, à moins que les expéditeurs n'autorisent la compagnie, par écrit, à faire, à leurs risques et périls, l'avance des droits à payer.

Nos lecteurs pourront se faire une idée de l'encombrement des marchandises produit dans les gares du chemin de fer de l'Ouest, dit le Journal de Rouen, en apprenant que dans la seule gare du Havre se trouvent entassées en ce moment 4,400 tonnes de colis attendant leur tour de chargement. Et cependant, pour répondre autant que possible à ce surcroît de trafic, la Compagnie a organisé trois ou quatre trains supplémentaires par jour, enlevant chacun plus de 400 tonnes.

Les nouvelles agricoles sont excellentes; on annonce de la majorité des départements que le temps est des plus favorables aux labours d'automne, et que la terre sera bien disposée pour les semences du printemps, à cause de son état de fraîcheur. Les défoncements de terrains et les irrigations de prairies sont poursuivies avec avantage.

On lit dans le Journal d'agriculture pratique: « La situation des semailles d'automne se présente dans de bonnes conditions, les gelées du mois de novembre n'ont causé aucun dommage sérieux. Les pluies, si impatiemment attendues depuis longtemps, ont été assez abondantes pour remplir les cours d'eau; il y a même eu quelques débordements, mais il n'est rien résulté de préjudiciable pour les récoltes en terre. La cueillette des olives se fait dans le midi à la satisfaction générale; on aura à la fois qualité et quantité. »

La Gazette médicale de Strasbourg fait connaître le remède ci-après, indiqué comme infaillible, contre une des maladies les plus opiniâtres: la fièvre intermittente.

Il consiste dans l'emploi de l'éther quinquique,

médicament encore à peu près inconnu des chimistes et expérimenté par MM. Wurziem et Groh, médecins de l'armée autrichienne.

Deux ou trois grammes de cet éther versé sur une compresse et respiré à la manière du chloroforme arrêtent subitement un accès et empêchent son retour. Sept observations par les deux médecins établissent très-nettement cette cure rapide et complète.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

La direction générale des douanes vient de faire paraître le tableau des importations et des exportations pendant le mois de novembre et les onze premiers mois de l'année courante.

Il résulte de ce document, thermomètre fidèle de notre mouvement commercial, que les droits perçus pendant cette dernière période se sont élevés à 172 millions. Ce chiffre présente sur 1858 une augmentation de 6 millions. Pour le mois de novembre seulement, les recettes ont produit 15,485,000 fr. contre 12,527,000 pour le même mois de la précédente année.

Une légère amélioration se fait aussi remarquer dans le mouvement de notre navigation. Pendant les onze premiers mois de l'année courante, on compte à l'entrée 3,837,448 tonneaux, et à la sortie 2,839,474. En 1858, ces chiffres n'avaient atteint pour le premier cas que 3,483,636 tonneaux; pour le second que 2,647,100.

Renseignements commerciaux.

LAINES

Les prix restent très fermes à Paris et les dispositions paraissent en faveur des vendeurs. Au Havre, la demande se maintient assez bonne, avec prix soutenus. On a traité 100 b. Buenos-Ayres, de fr. 1,20 à 2,80 le kilog., suivant finesse et mérite. Pas d'arrivages à Marseille, il s'est écoulé en vente publique 11 bal. mérinos Buenos-Ayres de 110 à 129 fr. les 50 kil.; 11 balles méris 1^{re} de 83 à 100 fr.; 70 balles dito 2^{me} de 72 à 82 fr.; 100 balles dito 3^{me} de 60 à 75 fr.; 80 balles dito 4^{me} de 44 à 60 fr.; 120 balles pelade mérinos de 80 à 84 fr.; 40 balles créole de 35 à 38 fr.; et 100 balles Entre-Rios, Corrientes et Mendoza de 62 fr. 50 à 80 fr.

FAITS DIVERS.

Toute la partie nord-ouest du mur et des pavillons d'octroi de Paris a été vendue, à démolir, par-devant le conseil de préfecture, à l'Hôtel-de-Ville. C'est la partie qui commence à la barrière Sainte-Marie de Passy, et qui monte, en allant vers Montmartre, jusqu'à la barrière des Martyrs, le tout divisé en huit lots.

Le domaine demandait pour les huit lots 101,072 francs. Les entrepreneurs adjudicataires lui ont donné, dans le feu des enchères, 131,396 francs, outre les frais; c'est en moyenne, pour chaque lot, 16,424 francs. Or, comme l'ensemble du mur d'octroi avec ses pavillons, sauf les parties réservées, sont divisés en quarante lots, la Ville peut donc espérer un prix pour tous ces matériaux, approchant de 656,960 frs.

Le mur d'octroi de Paris fut bâti avec les pavillons, de 1786 à 1788, sur les dessins de l'architecte Ledoux. Ils coûtèrent, avec les terrains, 25 millions aux fermiers-généralistes.

La Ville aura à vendre, en outre, une bande circulaire de terrains valant pour le moins 20 millions de francs. L'adjudication s'est continuée les 28, 29 et 30 du courant, si bien que, le 2 janvier, la pioche des démolisseurs pourra fonctionner activement.

Pour parer à la cherté des loyers qui pèse sur tous les habitants de Paris, S. Em. le cardinal archevêque de la capitale vient de prescrire aux curés de faire des quêtes dans toutes les églises et à tous les offices pour le paiement du loyer des pauvres. Cette mesure charitable s'exécute.

M. Lecomte, maire de Dinan, en ce moment à Paris, s'était rendu hier au bureau de télégraphie privée établi dans le palais de la Bourse, afin de faire partir une dépêche. De retour à son domicile, peu éloigné, il s'aperçut qu'il lui manquait plusieurs billets de banque formant un total de 800 fr. Il retourna promptement au bureau de télégraphie, et là on lui apprit qu'on avait vu un individu fort bien mis fouler aux pieds des billets de banque, qu'on l'en avait averti, que cet homme, paraissant très-troublé, s'était hâté de ramasser ces billets, de les mettre dans sa poche et de se retirer.

Par suite de la plainte que porta M. Lecomte, un commissaire des délégations judiciaires se livra à des investigations et finit par retrouver le personnage désigné. C'est un sieur X..., étranger de distinction, que sa position semblait devoir éloigner d'une soustraction de ce genre. Cependant une perquisition opérée chez lui fit découvrir dans un tiroir de son bureau une somme de 800 fr. en billets de banque de même nature que ceux disparus. Questionné, le sieur X... n'a pu donner des explications satisfaisantes et a été mis en état d'arrestation.

Un terrible accident a attristé, ces jours derniers, les passants de la rue Saint-Honoré, à Paris.

Une domestique secouait un tapis par une croisée du troisième étage, au numéro 342. Soit qu'en se penchant trop en avant, les pieds lui aient manqué, soit que, dans un mouvement trop prononcé, la malheureuse jeune fille ait été entraînée par le poids du tapis, elle est tombée sur le trottoir, où elle s'est brisée le crâne. Lorsqu'on est accouru vers elle, on n'a relevé qu'un cadavre. La cervelle a jailli sur un des passants, qui doit à un miracle de n'avoir pas été tué sous le coup.

Encore un enseignement pour les marchands qui ont une trop grande confiance dans les acheteurs inconnus. Il y a quelques jours, M. Pouthier, marchand de meubles, rue de l'Echaudé, à Paris, voit entrer chez lui un individu qui lui fait un achat de 1,200 fr. Aussitôt, on va chercher une tapissière chez M. Lachenal, entrepreneur des déménagements; les meubles achetés, mais non payés, sont placés dans cette voiture, et l'on se dirige vers le boulevard Sébastopol, conduit par le client lui-même.

Arrivé devant une des maisons de ce boulevard, l'acheteur donne l'ordre d'arrêter et de monter au sixième étage quelques-uns des meubles dont il vient de faire l'acquisition. Le fourgonneur et le voitureur se mettent en devoir d'exécuter cet ordre; mais quand ils redescendent, acheteur et voiture avaient disparu, l'un conduisant l'autre. Que sont devenus les meubles qui étaient restés dans la tapissière? On n'en sait rien encore. Quant à la voiture, elle a été trouvée le lendemain matin abandonnée près des halles, et conduite en fourrière.

La commune de Villemonble vient, dit l'Opinion nationale, d'être mise en émoi par un attentat odieux, qui a fait causer la mort de plusieurs personnes.

Un cultivateur, le sieur M..., rentrant hier chez lui, après une courte absence, accompagné de sa famille, trouva derrière la porte d'entrée de sa maison des morceaux de bois. Il crut que quelqu'un des siens les avait laissés tomber là

par mégarde, et il en mit un dans le poêle. Ce poêle était allumé, et dessus se trouvait une marmite où se faisait le pot-au-feu.

On s'était rendu dans le jardin pour y faire quelque travail en attendant le dîner, quand on entendit un grand bruit. C'était le poêle qui venait d'éclater en lançant de tous côtés ses débris avec une force de projection effrayante.

On examina le morceau de bois qui n'avait pas été employé; on y trouva une cavité intérieure remplie de poudre et fermée hermétiquement à l'aide d'un bouchon en chêne, de manière à constituer un appareil des plus meurtriers.

Le maire qu'on avait envoyé chercher, et qui procédait aux constatations, se hâta d'envoyer le garde champêtre et sa femme avertir les autres habitants de la commune. Cette précaution n'était pas inutile; car le frère du sieur M..., demeurant dans le voisinage, et un autre cultivateur, domicilié Grande-Rue, 83, avaient aussi trouvé, en rentrant chez eux, de semblables morceaux de bois, et se disposaient à les mettre dans le feu. Une de ces machines infernales était même déjà dans le poêle, chez le sieur Philippe B..., et ce ne fut pas sans courir un grand danger qu'on l'en retira.

On doit se féliciter qu'une telle machination n'ait entraîné aucune suite funeste. Une enquête a été immédiatement commencée.

On lit dans le Courrier de Lyon :

Nous avons, il y a un an environ, fait connaître à nos lecteurs l'accident arrivé à une petite fille de 5 ans qui, en tombant par la fenêtre d'un premier étage, fut reçue dans les bras d'un robuste ouvrier charpentier, fumant tranquillement sa pipe sur le seuil de la porte d'un restaurant, au moment de la chute de l'enfant.

Comblé de remerciements par la mère, jeune veuve de 25 à 30 ans, choyé par les grands parents, l'honnête charpentier, qui avait toujours refusé toute récompense pécuniaire, devint bientôt le commensal de la maison, tout en continuant de travailler de son état.

Il y a un mois, la mère de l'enfant qu'il avait si miraculeusement sauvée partait pour Nancy, où l'appelaient des affaires de famille, et mourait presque subitement en revenant d'une partie de plaisir.

Jeudi de la semaine dernière, une lettre adressée par l'exécuteur testamentaire de la veuve si prématurément décédée, apprenait à l'ouvrier charpentier qu'il était héritier d'une somme de 8,000 fr., et de la jouissance, sa vie durant, d'une maison située à Nancy.

Mercredi matin, après avoir payé à déjeuner à plusieurs de ses camarades, notre ouvrier est monté en wagon à la gare de Yaise, pour aller prendre possession d'un héritage dû à son sang-froid, au hasard et à sa présence d'esprit.

Lundi matin, dit le Moniteur qu'au Puy-de-Dôme, entre cinq et six heures, les habitants de la Roche-Blanche ont été réveillés par une commotion et une détonation si violente qu'ils ont cru d'abord à un tremblement de terre.

Une masse énorme s'était détachée de la montagne à laquelle le village est adossé et couvrait dix bâtiments appartenant à la classe la moins aisée de la population. Heureusement personne n'a péri.

Deux pauvres femmes, la veuve Charnier et sa fille, habitaient une petite maison creusée dans le roc et qui s'est trouvée complètement obstruée par l'éboulement; après quelques heures, on a pu les en retirer sans aucun mal.

Ces accidents ne se présentent que trop fréquemment. La montagne, coupée à pic, présente sur toute son étendue des arrêtes qui

Mais en ce moment elle regarda mademoiselle Rudenskold, et elle retrouva les traits du médaillon: c'était le même regard brillant de bonté, le même front rayonnant d'innocence, la même bouche souriant avec douceur... Ce pas, elle ne le fit point... elle crut avoir un enfant devant elle...

Après un moment d'hésitation, elle se jeta aux pieds de mademoiselle Rudenskold.

« Restez, lui dit-elle, n'allez pas plus loin; un grand danger vous menace. »

— Moi ?

— Je n'ai pas de mère, mademoiselle. Je vous ai trompée, je vous ai jouée.

— Que dites-vous ? Vous avez voulu me tromper ?

— Oui, je suis bien coupable. J'ai eu de mauvaises intentions à votre égard, mais vous êtes trop bonne pour que je vous fasse tomber dans le piège. Je n'en ai pas le courage.

— Expliquez-vous plus clairement, répondit mademoiselle Rudenskold, au comble de la surprise.

— Ce n'est pas le moment. Nous avons déjà trop tardé. Mais, mon Dieu, que vais-je devenir, si l'on découvre que je vous ai tout divulgué ?

— Confiez-vous à moi.

Charlotte s'était relevée. Elle réfléchissait à ce qu'elle devait faire.

« Ne confiez-vous à moi ? Hélas ! non ; peut-être en résulterait-il beaucoup de mal. Je dirai à ces gens que je n'ai pu vous persuader de me suivre. Ils me taxeront de maladresse, mais j'aime mieux cela que de mériter le reproche de trahison envers vous. »

— Dans quel but cherchiez-vous à me tromper ?

— On voulait vous livrer à un homme.

— Bonté du ciel ! Et à qui ?

— N'exigez pas que je le nomme. Ah ! il me vient une idée ! Avez-vous maintenant confiance en moi, mademoiselle ?

— Voyons, de quoi s'agit-il ?

— Vous devez me croire à présent. Je vous ai sauvée; il faut qu'à votre tour vous fassiez quelque chose pour moi. Peut-être... Oh ! si cela réussissait ! tout serait réparé, dit Charlotte les yeux rayonnants. Consentez-vous à me prêter un chapeau et un manteau ?

— Volontiers.

— Descendez-vous avec moi jusque dans la cour du palais, où nous trouverons un inconnu ? Vous connaissez le danger qui vous menaçait et qui vous menace encore ; mais vous n'avez plus à le craindre, en vous tenant sur vos gardes. Remplissez donc mon désir, et par ce petit médaillon que vous avez encore en main, je jure de garder un silence éternel sur ce que vous ferez pour moi.

Mademoiselle Rudenskold remercia Dieu de l'avoir sauvée ; et, voyant l'agitation de Charlotte, elle lui donna ce qu'elle demandait; puis, afin de mettre un terme à cette scène devenue si pénible, elle l'accompagna jusqu'au bas de l'escalier. L'obscurité ne permettait pas de les distinguer l'une de l'autre; d'ailleurs, Charlotte avait eu la précaution de baisser son voile.

En arrivant à la petite porte, elles entendirent quelqu'un venir au-devant d'elles.

« Nous avons attendu longtemps, dit-on à voix basse. Eh bien ? »

— Mademoiselle Rudenskold me suit, » répondit tout bas Charlotte.

Comme elles marchaient côte à côte, il n'é-

tait pas possible de discerner laquelle des deux venait de parler.

Aussitôt Charlotte repoussa de la main mademoiselle Rudenskold pour la faire retourner sur ses pas, tandis qu'elle-même s'élançait dans la voiture.

« Fouette ! » cria-t-on au cocher.

Les chevaux partirent au galop, et mademoiselle Rudenskold regagna sa chambre, dans une muette surprise.

Le lendemain, lorsque Netherwood alla voir Charlotte, elle lui remit un brevet de vice-caporal des trébuchans, signé de la main du régent.

VIII

Une nouvelle intrigue de cour.

Dix-huit mois environ se sont écoulés depuis les événements retracés jusqu'ici. Quelques-uns de nos héros ont changé de résidence; Feldmans est ambassadeur à Naples. L'automne de 1793 est arrivé.

Retournant au palais royal de Stockholm, nous nous trouvons dans une pièce vaste, élevée, ayant vue sur le Logard. Des rideaux bleu foncé, en soie épaisse, garnis de franges jaunes, retombent à plus égaux devant les profondes embrasures des fenêtres.

A l'extrémité de la salle est une petite table entourée de quelques fauteuils dorés.

Mademoiselle Rudenskold entre avec Ehrenstrom.

« Le plan est affreux, indigne, exécration, dit mademoiselle Rudenskold. Il faut en prévenir l'exécution, il faut le faire échouer. »

— Vous avez raison, il le faut; mais comment?... Je ne sais plus qu'un moyen.

— Faites-le-moi connaître, et j'assure...

Elle s'interrompt et regarda Ehrenstrom d'un air interrogateur.

« Voudriez-vous peut-être... ? demanda-t-elle. Et une expression de terreur se peignit sur son visage. »

— Vous comprenez ma pensée, mademoiselle; cela suffit.

— Mon Dieu, la femme n'est-elle donc créée que pour être la victime des passions de l'homme ? N'a-t-elle pas le droit de donner un asile dans son cœur à ses propres sentiments ? Peut-on lui imposer l'obligation de sacrifier sur l'autel d'un égoïsme vulgaire jusqu'à la seule chose qui lui appartienne réellement, son amour ?

Est-elle tenue d'immoler son honneur, son amour, sa conscience, à des prétentions qui révoltent ses idées les plus saintes ? Impossible. J'ai aimé et j'aime encore. Je suis attachée au parti de Feldmans par des liens indissolubles. Mais irais-je, dans l'intérêt de sa propre cause, tromper le baron et fouler aux pieds l'ambur ? Jamais. Son parti m'est cher; mais lui-même m'est plus cher encore. Qui aime peut sacrifier tout, hormis l'amour.

— Dominer le duc, c'est gouverner aussi la Suède. Reuterholm l'emportera donc sur nous tant qu'il exercera son empire sur le régent ! L'ambassade de Feldmans n'est qu'un exil. Son départ à mis fin à notre influence. Tous nos amis ont été destitués de leurs emplois; on nous a frappés de coups successifs, et il en sera ainsi jusqu'à ce que vous...

— Arrêtez, monsieur ! vous ne savez pas ce que c'est que l'amour d'une femme ! La mort seule peut l'éteindre. Depuis le départ de Feldmans, je meurs à petit feu. Monsieur, laissez-moi finir en paix. (La suite au prochain n°).